

# Un testament meurtrier



PHOTO COURTOISIE



## LOUISE BOURBONNAIS

Vendredi, 10 juillet 2015 12:00MISE à JOUR Vendredi, 10 juillet 2015 12:00

**La comédie policière française *Les bâtards* promet de tenir en haleine les spectateurs du Cabaret-théâtre du Vieux-Saint-Jean, tandis qu'un homme se retrouvera en danger de mort. Fils d'un multimilliardaire, son héritage est remis en cause en raison de conditions énoncées dans un testament et qui pourraient ne pas avoir été respectées.**

La vie aurait pu être facile et oisive pour Jacques Valorin-Grandterre, après la mort de son père, un multimilliardaire président d'une multinationale, décédé cinq ans plus tôt. Mais voilà que sa vie est en danger.

Persuadé qu'on cherche à l'assassiner, Jacques est sur le point de devenir fou. On a failli le tuer à plus d'une reprise.

«Il y aura des morts», lance d'entrée de jeu le metteur en scène, Éric Gaudreau. «Nous sommes dans un suspense policier où s'ajoute le rythme d'une comédie de style Feydeau.

L'auteur et metteur en scène français Robert Thomas, qui a écrit la pièce en 1978, s'est spécialisé en mariant l'intrigue policière au théâtre de boulevard.

D'emblée, on sait que l'histoire sera campée dans un vieux manoir, ce qui ajoutera un aspect lugubre au spectacle. «C'est sa résidence secondaire», précise le metteur en scène du Théâtre du Bahut. «Le père, qui valait plusieurs milliards, était un escroc. Son testament est aussi morbide que tordu.»

### **Un héritage compromis**

Si l'héritage de Jacques est compromis, alors qu'il est désormais à l'âge d'y toucher, c'est que le fameux testament de son père décédé contient des conditions strictes. Pour avoir droit à l'héritage, Jacques doit non seulement être marié, mais en plus, il doit avoir un enfant, avant d'avoir atteint l'âge de 30 ans. Sans héritier, il perdra l'héritage.

Tandis que Jacques vient d'atteindre l'âge crucial indiqué dans le testament, les conditions qui y sont stipulées ne sont pas toutes remplies.

À tout le moins, Jacques vient de se fiancer avec Éva. De plus, elle semble être enceinte. Mais un doute plane.

### **De nombreux bâtards**

Jacques se doute bien que plusieurs souhaitent le voir disparaître. «C'est que le père de Jacques a eu plusieurs enfants illégitimes dans sa vie», explique Éric Gaudreau. «Si Jacques, son enfant légitime, n'a pas d'héritier après 30 ans, ou s'il meurt, se sont ses bâtards qui deviendront les héritiers.»

Jacques devra faire preuve de débrouillardise pour survivre. Il fera appel à son fidèle ami Charles, un policier, pour lui venir en aide.

«Ce sera particulier parce qu'un seul comédien interprétera les huit bâtards», révèle le metteur en scène. «*Les bâtards*, ce ne sont pas tous des hommes, il y a des femmes aussi. » Bien qu'il s'agisse d'une comédie, on nous assure que les personnages seront crédibles, tant en ce qui a trait aux rôles qu'aux costumes.

«On va rire, mais on va aussi avoir peur, c'est semblable à du Hitchcock», conclut-il.

---

## ***LES BÂTARDS***

Auteur: Robert Thomas (1927-1989)

Mise en scène: Éric Gaudreau

Distribution: Ève-Marie Dupuis, Simon Poutré et Rémy Savard

À l'affiche jusqu'au 25 juillet

Au Cabaret-Théâtre du Vieux-Saint-Jean (Saint-Jean-sur-Richelieu)